

JOURNÉE DE FORMATION
Conseil national des barreaux
22 rue de Londres 75009 Paris

Mercredi 26 avril 2017

« DROIT PÉNITENTIAIRE »

9H00 - ACCUEIL CAFÉ

Allocution de **Clotilde LEPETIT**, présidente de la commission Égalité du Conseil national des barreaux

Allocution de **Solène GOUVERNEYRE**, coordinatrice de formation chargée de l'animation du pôle pénal à l'ENM

9H30 AMÉNAGEMENT ET EXÉCUTION DES PEINES

Intervenants :

- **Jean-Claude BOUVIER**, *Vice-président, chargé de l'application des peines au Tribunal de Grande Instance de Paris*
- **Virginie BIANCHI**, *experte « droit pénitentiaire, auprès de la commission Libertés et droits de l'homme du Conseil national des barreaux, avocate au barreau de Paris*

Les aménagements de peines :

- La peine (crédit de réduction de peine/ réductions de peine supplémentaires - CRP/RPS) - Confusion - RML - période de sûreté
- Aménagement de peine des condamnés libres et détenus, semi-liberté, PSE – PE
- Liberté conditionnelle et suspension médicale de peine
- Permission de sortie et autorisation de sortie sous escorte
- Suivi socio-judiciaire et surveillance judiciaire
- Mesure de sûreté après la peine et surveillance et rétention de sûreté

Débat avec les participants

12H30 - COCKTAIL DÉJEUNATOIRE

**6 heures au titre de la formation
continue**

Allocution de **Virginie BIANCHI**, experte « droit pénitentiaire, auprès de la commission Libertés et droits de l'homme du Conseil national des barreaux

Allocution de **Jean-Philippe MAYOL**, directeur adjoint de l'Ecole Nationale de l'administration pénitentiaire (sous réserve)

14H30 PRISE EN CHARGE DE LA PERSONNE DÉTENUE ET SUIVI PÉNITENTIAIRE

Intervenants :

- **Marie DEYTS**, Directrice départementale des services pénitentiaires d'insertion et de probation du Val-de-Marne
- **Virginie BIANCHI**, experte « droit pénitentiaire, auprès de la commission Libertés et droits de l'homme du Conseil national des barreaux

La personne détenue :

- Affectation et orientation des personnes détenues (DO, MA 127, MA 128, CNE, régimes de détention (classiques, modules respect ...)
- Isolement et discipline

Le suivi pénitentiaire :

- Dossier pénitentiaire et outils de gestion (cahier électronique de liaison, CPU, ...)
- Le compte nominatif et l'inscription au registre des DPS
- Les fouilles (corporelles, intégrales, systématiques)
- Les parloirs (permis de visite, parloirs classiques, parloirs aménagés, UVF)

Débat avec les participants

Conclusion : **Élizabeth MENESGUEN**, présidente de la commission Formation du Conseil national des barreaux

TARIF D'INSCRIPTION A LA JOURNÉE : 50 EUROS TTC